



ÉTATS FINANCIERS INDIVIDUELS DE L'UBCI ARRÊTÉS AU 31 DÉCEMBRE 2018
TELS QU'ILS SERONT SOUMIS À L'APPROBATION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 24 AVRIL 2019

BILAN
ARRÊTÉ AU 31 DÉCEMBRE 2018

Table of Balance Sheet (Bilan) showing assets (ACTIF) and liabilities (PASSIF) as of 31/12/2018 and 31/12/2017. Includes categories like AC 1-7, PA 1-5, CP 1-6, and totals.

ÉTAT DE FLUX DE TRÉSORERIE
PÉRIODE DU 1ER JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2018

Table of Cash Flow Statement (Etat de Flux de Trésorerie) showing changes in cash and equivalents from 1/1/2018 to 31/12/2018. Categories include operating, investing, and financing activities.

ÉTAT DE RÉSULTAT
PÉRIODE DU 1ER JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2018

Table of Profit and Loss Statement (Etat de Résultat) showing income and expenses from 1/1/2018 to 31/12/2018. Categories include bank products, charges, net bank product, and ordinary activities.

ÉTAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN
ARRÊTÉ AU 31 DÉCEMBRE 2018

Table of Off-Balance Sheet Commitments (Etat des Engagements Hors Bilan) as of 31/12/2018. Categories include potential liabilities, commitments given, and commitments received.

EXTRAIT DES NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

2. Référentiel d'élaboration et de présentation des états financiers
Les états financiers de l'UBCI sont préparés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie notamment la norme comptable générale N°1 et les normes comptables bancaires (NCT 21 à 25) applicables à partir du 1er janvier 1999 et aux règles de la Banque Centrale de la Tunisie édictées par la circulaire n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les textes subséquents.

3. Méthodes comptables appliquées
Les états financiers de l'UBCI sont élaborés sur la base de la mesure des éléments du patrimoine au coût historique. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1 COMPTABILISATION DES ENGAGEMENTS ET DES REVENUS Y AFFÉRENTS
Les engagements de la banque sont composés des rubriques suivantes :
- Portefeuille escompte.
- Comptes débiteurs de la clientèle.
- Crédits sur ressources spéciales.
- Autres crédits à la clientèle.
- Engagements par signature.

Comptabilisation des engagements de financement
Les engagements de financement sont portés en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des débloquages des fonds pour la valeur nominale.
Comptabilisation des crédits accordés à la clientèle
Les crédits décaissés et les comptes courants débiteurs sont présentés déduction faite des intérêts et agios réservés et des provisions y afférentes.

Classification des engagements
Les engagements sont classés et provisionnés conformément aux dispositions de la Circulaire de la BCT n° 91-24 telle que modifiée par les textes subséquents.

(i) Les actifs courants (Classe 0)
Sont considérés comme actifs courants, les actifs dont la réalisation ou le recouvrement intégral dans les délais, paraît assuré.
(ii) Les actifs à surveiller (Classe 1)
Ce sont les engagements dont la réalisation ou le recouvrement intégral dans les délais est encore assuré et qui sont détenus par des entreprises qui sont dans un secteur d'activité qui connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

(iii) Les actifs incertains (Classe 2)
Ce sont tous les actifs dont la réalisation et le recouvrement intégral dans les délais est incertain et qui sont détenus sur des entreprises qui connaissent des difficultés financières ou autres pouvant mettre en cause leur validité et nécessitant la mise en œuvre de mesure de redressement. Ces engagements englobent des actifs dont les retards de paiements des intérêts ou du principal sont supérieurs à 90 jours sans excéder 180 jours.
(iv) Les créances préoccupantes (Classe 3)
Ce sont tous les actifs dont la réalisation ou le recouvrement est menacé et qui sont détenus sur des entreprises dont la situation suggère un degré de perte éventuelle (ce sont des entreprises qui représentent avec plus de gravité les caractéristiques de la classe 2). Ces engagements englobent des actifs dont les retards de paiements des intérêts ou du principal sont supérieurs à 180 jours sans excéder 360 jours.

(v) Les créances compromises (Classe 4)
Font partie de cette classe les créances pour lesquelles les retards de paiement sont supérieurs à 360 jours.
Immobilisations données en leasing
Conformément à la norme comptable relative aux contrats de location (NCT 41), approuvée par l'arrêté du ministre des finances du 28 janvier 2008, la banque comptabilise dans son bilan les actifs détenus en vertu d'un contrat de location financement selon l'approche économique et la présente comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location.

Provisions sur les engagements
a) Provisions individuelles
Les provisions sont déterminées selon les taux prévus par la circulaire de la BCT après déduction des garanties considérées comme valables.
(i) Prise en compte des garanties
Les garanties qui ont été considérées comme juridiquement valables sont :
- Les garanties reçues de l'État tunisien, des banques et des compagnies d'assurance, lorsqu'elles sont matérialisées ;
- Les garanties matérialisées par des instruments financiers ;
- Les hypothèques dûment enregistrées et portant sur des biens immatriculés à la conservation de la propriété foncière, réalisables dans un délai raisonnable ;
- Les promesses d'hypothèques portant sur des terrains acquis auprès de l'AFH, IFAI ou l'AFF ;
- Hypothèque maritime dûment enregistré.

(ii) Taux de provision
Les provisions sur engagements sont déterminées conformément aux normes prudentielles de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire BCT n° 91-24, telle que modifiée par les textes subséquents, qui définit les taux minima de provisionnement de la manière suivante :

Table showing provision rates by risk class: Classe 1 (0%), Classe 2 (20%), Classe 3 (50%), Classe 4 (100%).

Les taux de provisionnement par classe de risque sont appliqués au risque net non couvert, soit le montant de l'engagement déduction faite des agios réservés et de la valeur des garanties obtenues sous forme d'actifs financiers, d'immeubles hypothéqués, des garanties de l'État et des garanties des banques et assurances.

b) Provisions collectives
En application de la circulaire n° 2012-20 modifiant la circulaire n° 91-24, la banque a constitué au titre de l'exercice 2012 des provisions collectives en couverture des risques latents sur les engagements courants et les engagements nécessitant un suivi particulier au sens de la circulaire 91-24. Ainsi, une provision supplémentaire de 2 451 KDT a été dotée au titre de l'exercice 2018. La provision collective constituée par la banque, au 31 décembre 2018, s'élève à 18 114 KDT.

c) Provisions individuelles additionnelles
La circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 2013-21 du 31 décembre 2013 a instauré l'obligation pour les établissements de crédit de constituer des provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce, conformément aux quotités minimales suivantes :
- 40% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5 ans ;
- 70% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7 ans ;
- 100% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 8 ans.
La provision additionnelle constituée par la banque, au 31 décembre 2018, s'élève à 20 556 KDT.

Comptabilisation des revenus sur prêts auprès de la clientèle
Les intérêts et produits assimilés ainsi que les commissions sont prises en compte en résultat de la période pour leurs montants rattachés à ladite période. Les intérêts échus et non encore encaissés relatifs aux prêts classés parmi les « actifs incertains » (classe B2) ou parmi les « actifs préoccupants » (classe B3) ou parmi les « actifs compromis » (classe B4), au sens de la circulaire BCT n° 91-24, sont constatés en produits réservés et sont déduits du poste « Créances sur la clientèle ». Ces intérêts sont pris en compte en résultat lors de leur encaissement effectif. Les intérêts courus et non échus relatifs aux prêts classés parmi les « actifs courants » (classe A) et parmi les « actifs nécessitant un suivi particulier » (classe B1), au sens de la circulaire BCT n° 91-24, sont portés en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2 PORTEFEUILLE ENCAISSEMENT / COMPTES EXIGIBLES APRES ENCAISSEMENT
La banque a opté pour le traitement des valeurs remises par les clients pour encaissement au sein de la comptabilité financière. Les comptes utilisés sont annulés pour les besoins de la présentation. Seul le solde entre le portefeuille encaissement et les comptes exigibles après encaissement est présenté au niveau des états financiers.

3.3 COMPTABILISATION DU PORTEFEUILLE - TITRES ET DES REVENUS Y AFFÉRENTS
Composition du portefeuille-titres
Le portefeuille titres est composé du portefeuille commercial et du portefeuille d'investissement.
(i) Le portefeuille-titres commercial :
a) Titres de transaction : Ce sont des titres qui se distinguent par leur courte durée de détention (inférieure à 3 mois) et par leur liquidité.
b) Titres de placement : Ce sont les titres qui ne répondent pas aux critères retenus pour les titres de transaction ou d'investissement.

(ii) Le portefeuille d'investissement :
a) Titres d'investissements : Ce sont des titres à revenu fixe acquis avec l'intention ferme de les détenir, en principe, jusqu'à leur échéance suite à une décision qui résulte généralement d'une politique propre au portefeuille titre d'investissement.
b) Titres de participation : Ce sont les titres dont la possession durable est estimée utile à l'activité de la banque.
c) Parts dans les entreprises associées : ce sont les parts détenues dans les entreprises associées (sur lesquelles la banque exerce une influence notable et les filiales que ne sont pas intégrées globalement)
d) Parts dans les entreprises liées : ce sont les parts détenues par la banque dans la société mère et les filiales intégrées globalement.

Comptabilisation et évaluation à la date d'arrêté
Les titres sont comptabilisés à la date d'acquisition pour leur coût d'acquisition tous frais et charges exclus à l'exception des honoraires d'étude et de conseil engagés à l'occasion de l'acquisition de titres d'investissement, de participation ou de parts dans les entreprises associées et les co-entreprises et parts dans les entreprises liées :
- Les participations souscrites et non libérées sont enregistrées en engagements hors bilan pour leur valeur d'émission.
A la date d'arrêté, il est procédé à l'évaluation des titres comme suit :
- Les titres de transaction : Ces titres sont évalués à la valeur de marché (le cours boursier moyen pondéré). La variation du cours consécutif à leur évaluation à la valeur de marché est portée en résultat.
- Les titres de placement : Ces titres sont valorisés pour chaque titre séparément à la valeur du marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les titres non cotés. Il ne peut y avoir de compensation entre les plus-values latentes de certains titres avec les pertes latentes sur d'autres titres.
La moins-value latente ressortant de la différence entre la valeur comptable et la valeur de marché donne lieu à la constitution de provision contrairement aux plus-values latentes qui ne sont pas constatées.
- Les titres d'investissement : le traitement des plus-values latentes sur ces titres est le même que celui prévu pour les titres de placement.
Les moins-values latentes ne font l'objet de provision que dans les deux cas suivants :
• Une forte probabilité que l'établissement ne conserve pas ces titres jusqu'à l'échéance ;
• L'existence de risques de défaillance de l'émetteur des titres.

Comptabilisation des revenus sur portefeuille-titres
Les intérêts sont comptabilisés en tenant compte de la séparation des exercices. Ainsi, les intérêts à recevoir sur les bons du Trésor souscrits sont constatés en résultat de la période.
Les dividendes sur les titres à revenu variable détenus par la banque sont pris en compte en résultat dès le moment où leur distribution a été officiellement approuvée.
Les plus-values de cession relatives aux titres d'investissement acquis dans le cadre de conventions de portage sont assimilées à des intérêts et prises en compte parmi les revenus au fur et à mesure qu'elles sont courues.

3.4 COMPTABILISATION DES INTERETS ENCOURUS ET CHARGES ASSIMILÉES
Les intérêts encourus et charges assimilées sont pris en compte en résultat au fur et à mesure qu'ils sont courus. En revanche, les charges décaissées et relatives à des exercices futurs ne sont pas comptabilisées en tant que charges de l'exercice et sont portées au bilan de la banque en compte de régularisation actif.

3.7 PROVISIONS POUR ENGAGEMENTS DE RETRAITE
La banque a opté pour la comptabilisation progressive en passif des engagements de retraite correspondant à l'indemnité de retraite due, conformément à la convention collective applicable au secteur bancaire et aux autres avantages dus en application de la politique interne de la banque.
Les engagements de retraite sont estimés à la date du 31 décembre 2018 à 11 725 KDT.
En l'absence de normes comptables spécifiques à l'évaluation des engagements de retraite dus au personnel, la banque a évalué ledits engagements en application de la norme comptable internationale IAS 19 traitant des avantages au personnel.

4. Notes explicatives (Les chiffres sont exprimés en KDT : milliers de Dinars Tunisiens)
NOTE 3 - CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE
Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2018 à 2 754 147 KDT contre 2 753 222 KDT au 31 décembre 2017 et se détaille comme suit :

Table of Note 3 - Credit to Customers, showing breakdown by category (Portefeuille escompte, hors leasing, leasing, etc.) for 31/12/2018 and 31/12/2017.

4. Notes explicatives (Les chiffres sont exprimés en KDT : milliers de Dinars Tunisiens)
NOTE 3 - CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE
Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2018 à 2 754 147 KDT contre 2 753 222 KDT au 31 décembre 2017 et se détaille comme suit :

Table of Note 3 - Credit to Customers, showing breakdown by category (Portefeuille escompte, hors leasing, leasing, etc.) for 31/12/2018 and 31/12/2017.

Note 10 - Dépôts et avoirs de la clientèle
Le solde de cette rubrique a atteint 2 625 694 KDT au 31 décembre 2018 contre un solde de 2 449 052 KDT au 31 décembre 2017. Il s'analyse comme suit :

Table of Note 10 - Deposits and customer assets, showing breakdown by account type (Comptes à vue, épargne, etc.) for 31/12/2018 and 31/12/2017.

Note 20 - Intérêts et revenus assimilés
Le solde de cette rubrique s'élève à 239 865 KDT au 31 décembre 2018 contre un solde de 188 166 KDT au 31 décembre 2017. Ce poste s'analyse comme suit :

Table of Note 20 - Interest and income, showing breakdown by source (Produits sur opérations de trésorerie, crédit, etc.) for 31/12/2018 and 31/12/2017.

Note 21 - Commissions
Le solde de cette rubrique s'élève à 53 953 KDT au 31 décembre 2018 contre un solde de 51 380 KDT au 31 décembre 2017. Ce solde se détaille comme suit :

Table of Note 21 - Commissions, showing breakdown by type (Commissions prélevées, tenues de comptes, etc.) for 31/12/2018 and 31/12/2017.

Note 22 - Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières
Le solde de cette rubrique s'élève à 36 366 KDT au 31 décembre 2018 contre un solde de 34 608 KDT au 31 décembre 2017. Ce solde s'analyse comme suit :

Table of Note 22 - Gains on bank products and financial operations, showing breakdown by type (Gains sur opérations BTA-BTCT, etc.) for 31/12/2018 and 31/12/2017.

Note 23 - Revenus du portefeuille d'investissement
Ce poste totalise au 31 décembre 2018 un montant de 29 050 KDT contre 23 810 KDT au 31 décembre 2017 et se détaille comme suit :

Table of Note 23 - Investment portfolio revenues, showing breakdown by type (Revenus nets sur portefeuilles titres, etc.) for 31/12/2018 and 31/12/2017.

Note 24 - Intérêts encourus et charges assimilés
Le solde de cette rubrique s'élève à 120 799 KDT au 31 décembre 2018 contre un solde de 92 772 KDT au 31 décembre 2017. Ce solde s'analyse comme suit :

Table of Note 24 - Interest accrued and income, showing breakdown by type (Charges sur opérations trésorerie, etc.) for 31/12/2018 and 31/12/2017.

Note 25 - Événements postérieurs à la date de clôture
Les états financiers de la banque sont arrêtés et autorisés pour publication par le Conseil d'Administration du 26 mars 2019. Par conséquent, ils ne reflètent, pas les événements survenus postérieurement à cette date.



# ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS ARRÊTÉS AU 31 DÉCEMBRE 2018

## TELS QU'ILS SERONT SOUMIS À L'APPROBATION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 24 AVRIL 2019

### BILAN CONSOLIDÉ ARRÊTÉ AU 31 DÉCEMBRE 2018

(En Milliers de Dinars)

	Notes	31/12/2018	31/12/2017
<b>ACTIF</b>			
Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP, et TGT	1	304 094	173 364
Créances sur les établissements bancaires et financiers	2	248 012	178 743
Créances sur la clientèle	3	2 754 819	2 753 752
Portefeuille-titres commercial	4	6 821	2 329
Portefeuille d'investissement	5	429 350	674 375
Valeurs immobilisées	6	42 083	42 540
Actifs d'impôts différés	7	15 442	12 052
Autres actifs	8	87 290	132 780
<b>TOTAL ACTIFS</b>		<b>3 887 911</b>	<b>3 969 935</b>
<b>PASSIF</b>			
Banque Centrale et CCP	9	163 419	203 040
Dépôts et avoirs des établissements bancaires et Financiers	10	180 919	292 465
Dépôts et avoirs de la clientèle	11	2 617 887	2 398 372
Emprunts et Ressources spéciales	12	348 865	307 420
Autres passifs	13	208 597	212 123
<b>TOTAL PASSIFS</b>		<b>3 519 687</b>	<b>3 413 420</b>
Intérêts des minoritaires dans le résultat		327	7 697
Intérêts des minoritaires dans les réserves		6 234	206 450
<b>INTERETS MINORITAIRES</b>		<b>6 561</b>	<b>214 147</b>
<b>CAPITAUX PROPRES DU GROUPE</b>			
Capital		100 008	100 008
Réserves consolidées et assimilées		210 424	203 230
Résultat consolidé		51 231	39 130
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES DU GROUPE</b>	<b>14</b>	<b>361 663</b>	<b>342 368</b>
<b>TOTAL PASSIFS, INTERETS MINORITAIRES ET CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS</b>		<b>3 887 911</b>	<b>3 969 935</b>

### ETAT DE FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ PÉRIODE DU 1<sup>ER</sup> JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2018

(En Milliers de Dinars)

	Note	31/12/2018	31/12/2017
<b>ACTIVITES D'EXPLOITATION</b>			
Produits d'exploitation bancaire encaissés		331 149	273 624
Charges d'exploitation bancaire décaissées		(127 266)	(108 373)
Prêts / Remboursement de prêts aux établissements financiers		-	-
Dépôts / Retraits dépôts des autres établissements bancaires et financiers		(235)	(83)
Prêts / Remboursement prêts accordés à la clientèle		(8 101)	(206 097)
Dépôts / Retraits dépôts auprès de la clientèle		203 022	197 908
Acquisition / Cession des titres de placement		(3 116)	29 030
Sommes versées au personnel et créditeurs divers		(105 653)	(176 282)
Autres flux de trésorerie d'exploitation		(2 562)	18 900
Impôts sur les sociétés		(31 173)	(14 331)
Flux d'exploitation des activités non bancaires		2 148	10 186
<b>FLUX DE TRÉSORERIE AFFECTÉS AUX PROVENANT DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION</b>		<b>258 213</b>	<b>24 482</b>
<b>ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</b>			
Revenus encaissés du portefeuille d'investissement		30 426	18 132
Acquisitions / Cessions du portefeuille d'investissement		79 493	(91 195)
Acquisitions et cessions des immobilisations		(4 571)	(6 145)
<b>FLUX DE TRÉSORERIE AFFECTÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		<b>105 348</b>	<b>(79 208)</b>
<b>ACTIVITES DE FINANCEMENT</b>			
Emission/Rachat d'action		886	(9 868)
Augmentation / diminution des ressources spéciales		37 458	19 431
Dividendes versés		(20 285)	(21 690)
Encaissement provenant des apports affectés à l'acquisition d'immobilisations		299	9 419
<b>FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DES (AFFECTÉS AUX) ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>		<b>18 358</b>	<b>(2 708)</b>
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités		381 919	(57 434)
Liquidités et équivalents de liquidités en début d'exercice		(136 941)	(79 507)
<b>LIQUIDITÉS ET ÉQUIVALENTS DE LIQUIDITÉS EN FIN D'EXERCICE</b>	<b>30</b>	<b>244 978</b>	<b>(136 941)</b>

### ETAT DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ PÉRIODE DU 1<sup>ER</sup> JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2018

(En Milliers de Dinars)

	Notes	31/12/2018	31/12/2017
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE</b>			
Intérêts et revenus assimilés	22	239 600	188 162
Commissions (en produits)	23	54 589	50 081
Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	24	36 828	35 795
Revenus du portefeuille d'investissement	25	29 830	31 142
<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE</b>		<b>360 847</b>	<b>305 180</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE</b>			
Intérêts encourus et charges assimilées	26	(120 311)	(90 573)
Commissions encourues		(9 964)	(4 811)
Pertes sur portefeuille titres commercial et opérations financières		(267)	(302)
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE</b>		<b>(130 542)</b>	<b>(95 686)</b>
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>		<b>230 305</b>	<b>209 494</b>
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et provisions pour passifs	27	(6 997)	(13 622)
Dotations aux provisions et résultats des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	28	1 270	3 051
Autres produits d'exploitation		4 127	4 176
Frais de personnel		(95 268)	(85 129)
Charges générales d'exploitation		(41 044)	(33 562)
Dotations aux amortissements et aux provisions sur Immobilisations		(8 970)	(8 256)
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>83 423</b>	<b>76 152</b>
Solde en gain / perte provenant des autres éléments ordinaires		309	(3 650)
Impôts sur les bénéfices	29	(28 681)	(21 943)
<b>RÉSULTAT DES ACTIVITÉS ORDINAIRES</b>		<b>55 051</b>	<b>50 559</b>
Solde en gain / perte provenant des autres éléments extraordinaires		(3 493)	(3 732)
Intérêts des minoritaires		(327)	(7 697)
<b>RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ DE L'EXERCICE</b>		<b>51 231</b>	<b>39 130</b>
Effets des modifications comptables		-	-
<b>RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE APRES MODIFICATIONS COMPTABLES</b>		<b>51 231</b>	<b>39 130</b>
<b>RÉSULTAT CONSOLIDÉ PAR ACTION</b>	<b>30</b>	<b>2,561</b>	<b>1,956</b>

### ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN CONSOLIDÉ ARRÊTÉ AU 31 DÉCEMBRE 2018

(En Milliers de Dinars)

	Notes	31/12/2018	31/12/2017
<b>PASSIFS ÉVENTUELS</b>			
Cautions, avals et autres garanties données	15	1 410 898	930 861
Crédits documentaires	16	326 116	240 766
Actifs donnés en garantie	17	163 000	203 000
<b>TOTAL DES PASSIFS ÉVENTUELS</b>		<b>1 900 014</b>	<b>1 374 627</b>
<b>ENGAGEMENTS DONNÉS</b>			
Engagements de financement en faveur de la clientèle	18	114 876	130 795
Engagements sur titres (Participations non libérées)	19	27	27
<b>TOTAL DES ENGAGEMENTS DONNÉS</b>		<b>114 903</b>	<b>130 822</b>
<b>ENGAGEMENTS REÇUS</b>			
Garanties reçues	20	2 533 170	2 032 441
<b>TOTAL DES ENGAGEMENTS REÇUS</b>		<b>2 533 170</b>	<b>2 032 441</b>

## NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

### 1.2. Périmètre, méthodes et retraitement des comptes consolidés

#### 1.2.1. Périmètre

Les états financiers consolidés comprennent ceux de l'UBCI et ceux des entreprises sur lesquelles la banque exerce un contrôle exclusif.

#### 1.2.2. Méthodes de consolidation

Les entreprises sur lesquelles le groupe exerce un contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale.

Le groupe possède le contrôle exclusif d'une filiale lorsqu'il est en mesure de diriger les politiques financières et opérationnelles de cette filiale afin de tirer avantage de ses activités. Ce contrôle résulte :

- soit de la détention directe ou indirecte, par l'intermédiaire de filiales, de plus de la moitié des droits de vote de l'entreprise consolidée ;
  - soit du pouvoir sur plus de la moitié des droits de vote en vertu d'un accord avec d'autres investisseurs ;
  - soit des statuts ou d'un contrat ;
  - soit du pouvoir de nommer ou de révoquer la majorité des membres du conseil d'administration ou de l'organe de direction équivalent ;
  - soit du pouvoir de réunir la majorité des droits de vote dans les réunions du conseil d'administration ou l'organe de direction équivalent.
- Par ailleurs, le contrôle est présumé exister dès lors que le groupe détient directement ou indirectement 40% ou moins des droits de vote dans une autre entreprise, et qu'aucun autre associé n'y détient une fraction supérieure à la sienne.

La consolidation par intégration globale implique la substitution du coût d'acquisition des titres des filiales par l'ensemble des éléments d'actifs et de passifs de celles-ci tout en présentant la part des minoritaires dans les capitaux propres et le résultat (intérêts minoritaires) de ces filiales.

#### 1.2.3. Retraitement des comptes consolidés :

##### 1.2.3.1. Homogénéisation des méthodes comptables

Les méthodes comptables utilisées pour l'arrêté des comptes des sociétés faisant partie du périmètre de consolidation ont été alignées sur celles retenues pour les comptes consolidés du Groupe.

##### 1.2.3.2. Élimination des soldes et transactions intra-groupe

Les produits et les charges résultant d'opérations internes au Groupe et ayant une influence significative sur les états financiers consolidés sont éliminés lorsqu'ils concernent des entreprises faisant l'objet d'une intégration globale. Les créances, les dettes et les engagements réciproques ainsi que les produits et charges réciproques sont éliminés lorsqu'ils concernent des entreprises faisant l'objet d'une intégration globale.

#### 2.8. Impôts sur les sociétés

Le taux d'impôt sur les sociétés du groupe UBCI est de 35% pour les filiales faisant partie des institutions financières ainsi que la société mère. Les comptes consolidés du Groupe sont établis selon les règles de la méthode de l'impôt différé. Selon cette méthode, on prend en compte les impacts fiscaux futurs, certains ou probables, actifs ou passifs, des événements et transactions passés ou en cours.

Un actif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles déductibles dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable, sur lequel ces différences temporelles déductibles pourront être imputées, sera disponible. Un passif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles imposables. Le solde d'impôt différé est déterminé sur la base du taux effectif d'impôt de l'exercice clôturé.

#### B. LES SOCIÉTÉS RETENUES DANS LE PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

En application des dispositions prévues par la loi n° 2001-117 du 6 décembre 2001 et des normes comptables tunisiennes, le périmètre de consolidation du groupe UBCI se présente comme suit :

##### 1. Le périmètre et les méthodes de consolidation

Société	Pourcentage de Contrôle		Pourcentage d'Intérêt		Méthode de consolidation	
	2018	2017	2018	2017	2018	2017
UBCI	100%	100,00%	100%	100,00%	Intégration globale	Intégration globale
UBCI BOURSE(*)	99,97%	99,97%	99,97%	99,97%	Intégration globale	Intégration globale
Global Invest SICAR (G.I.S)	86,06%	86,06%	86,06%	86,06%	Intégration globale	Intégration globale
UBCI Développement SICAR (en liquidation) (**)	99,90%	99,90%	99,90%	99,90%	Intégration globale	Intégration globale
UBCI CAPITAL Développement SICAR	99,90%	99,90%	99,90%	99,90%	Intégration globale	Intégration globale

### NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

	2018	2017	2018	2017	2018	2017
U T P SICAF	42,41%	42,41%	42,29%	42,29%	Intégration globale	Intégration globale
HANNIBAL SICAV	15,92%	21,25%	15,92%	21,25%	Intégration globale	Intégration globale
UNIVERS SICAV	43,01%	51,81%	43,01%	51,81%	Intégration globale	Intégration globale
ALYSSA SICAV	0%	2,25%	0%	0,02%	Sortie du périmètre	Intégration globale
SALAMBO SICAV	0%	1,05%	0%	1,05%	Sortie du périmètre	Intégration globale

(\*) Suivant le procès-verbal de l'AGE tenue le 9 juin 2017, il a été décidé de changer la dénomination sociale de la société qui deviendra «UBCI Bourse» au lieu de «UBCI Finances»

(\*\*) La filiale UBCI Développement SICAR (en liquidation) est une société d'investissement à capital risque SICAR créée le 28 juin 2011. L'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 13 novembre 2013 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 14 novembre 2013 et sa mise en liquidation amiable.

#### C. NOTES EXPLICATIVES

(Les chiffres sont exprimés en KTND : milliers de Dinars Tunisiens)

##### Note 3 – Créances sur la clientèle

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2018 à un montant de 2 754 819 KTND contre 2 753 752 KTND au 31 décembre 2017 et se détaille comme suit :

	31/12/2018	31/12/2017
Prêts et comptes rattachés	2 757 474	2 771 679
dont leasing	157 954	144 923
Comptes débiteurs de la clientèle	180 001	161 985
<b>Total brut</b>	<b>2 937 475</b>	<b>2 933 665</b>
Provisions et Agios réservés	(182 656)	(179 912)
dont Agios réservés	(15 960)	(16 186)
<b>Total net</b>	<b>2 754 819</b>	<b>2 753 752</b>

(1) Cette rubrique s'analyse comme suit :

	31/12/2018	31/12/2017
Crédits accordés à la clientèle	2 501 047	2 510 504
dont Leasing	157 954	144 923
Autres crédits à la clientèle	67 224	71 211
Créances douteuses	184 485	182 548
Créances rattachées	4 718	7 416
	2 757 474	2 771 679

##### Note 4 – Portefeuille-titres commercial

Le solde de ce poste a atteint au 31 décembre 2018 un montant de 6 821 KTND contre 2 329 KTND au 31 décembre 2017 et s'analyse comme suit :

	31/12/2018	31/12/2017
Titres de transaction	6 284	1 535
Titres de placement	404	794
Provisions / Dépréciation titres de transactions	133	-
	6 821	2 329

##### Note 5 – Portefeuille d'investissement

La valeur du portefeuille d'investissement s'élève au 31 décembre 2018 à 429 350 KTND contre 674 375 KTND au 31 décembre 2017 et s'analyse comme suit :

	31/12/2018	31/12/2017
Titres de participation	37 974	213 107
Titres en portage	39	39
Titres d'investissement	376 086	444 710
Créances rattachées/ Titres d'investissement	17 756	19 007
Provisions / Dépréciation titres de Participation	(2 505)	(2 488)
<b>Total Net</b>	<b>429 350</b>	<b>674 375</b>

##### Note 7 – Actifs d'impôts différés

Les actifs d'impôts différés se sont élevés à 15 442 KTND au 31 décembre 2018 contre 12 052 KTND au 31 décembre 2017. Cette variation est due principalement à l'augmentation du taux d'impôt effectif de la société mère « UBCI » en 2018.

##### Note 11 – Dépôts et avoirs de la clientèle

Le solde de cette rubrique a atteint 2 617 887 KTND au 31 décembre 2018 contre un solde de 2 398 372 KTND au 31 décembre 2017 et se détaille comme suit :

	31/12/2018	31/12/2017
Comptes à vue	1 567 832	1 414 961
Comptes d'épargne	688 156	639 541
CAT / BC et autres produits financiers	225 647	192 402
DAT/BC échus non remboursés	3 119	6 049
Autres sommes dues à la clientèle	69 081	77 902
Certificats de dépôts et bons de trésor souscrits par la clientèle	62 000	66 000
Dettes rattachées aux comptes de la clientèle	2 052	1 517
	<b>2 617 887</b>	<b>2 398 372</b>

##### Note 14 – Capitaux propres

A la date du 31 décembre 2018, le capital social du groupe s'élève à 100 008 KTND correspondant au capital de la société mère « UBCI ». Il est composé de 20 001 529 actions d'une valeur nominale de 5 dinars libérées en totalité.

Le total des capitaux propres du groupe, avant affectation du résultat de l'exercice 2018 s'élève à 358 273 KTND. Les contributions de chaque société incluse dans le périmètre de consolidation dans les capitaux propres du groupe se présentent comme suit :

Société	Capital	Réserves consolidées	Modifications comptables	Résultat en instance d'affectation	Résultat consolidé	Capitaux propres 2018
---------	---------	----------------------	--------------------------	------------------------------------	--------------------	-----------------------

